



Séance du : 11 décembre 2017

n° 65/2017

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à 17 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 30 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Christian PORTET, vice-président du PETR du Pays Lauragais.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.

Mrs Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Michel BROUSSE, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Gérard LAMARQUE, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Jean-Claude SAFFON, Serge SERRANO, Marc SIE, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

I.COUTUREAU à A.MAMY, J.DOUMERC à G.DARNAUD, R.LIGNERES à D.LEGROS, G.MERIC à JC.LANDET, P.de PERIGNON à R.DUFOUR, B.STUDER à JP.POISSENOT, E.THIBAUT à N.CALMET.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 36

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET.

Mrs Guy DARNAUD, Roger DUFOUR, Jean-Claude LANDET, Dominique LEGROS, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Jean-Paul POISSENOT.

Excusés :

Mmes Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Agnès SOULIE.

Mrs Bernard BARJOU, François DEMANGEOT, Pierre IZARD, Jean-Pierre QUAGLIERI, Marc TARDIEU.

Objet : Programme de Coopération Inter-GAL « Canal du Midi » et son plan de financement pour 2018

Monsieur Christian PORTET, en l'absence de Mr le Président rappelle à l'assemblée que, comme il a été acté dans la stratégie de développement local du PETR du Pays Lauragais, accompagnée par le GAL des Terroirs du Lauragais et son programme LEADER :

« La coopération est un des sept fondamentaux de la démarche LEADER à laquelle l'union européenne attache une grande importance. Fort de ses premières expériences réussies de coopération interterritoriale et transnationale menées dans la précédente programmation, le PETR du Pays Lauragais souhaite poursuivre et développer les dynamiques enclenchées par GAL des Terroirs du Lauragais, les partenariats mobilisés et les actions engagées, notamment autour de la mise en valeur patrimoniale et touristique du Canal du Midi ».

Il rappelle à cette occasion que :

- les actions relevant de la fiche-mesure « Coopération » du programme LEADER bénéficient d'une aide LEADER bonifiée (cofinancement à 60% au lieu de 48% maxi sur les autres mesures) ;
- ce programme d'actions fera l'objet d'un accord de coopération entre les structures porteuses des GAL traversées par le canal du Midi, soit les GAL des Terroirs du Lauragais, Carcassonnais, Est-audois et Haut-Languedoc et Vignobles.

Il présente ensuite les actions proposées par la commission Tourisme, qui pourraient être engagées en 2018, ainsi que le plan de financement prévisionnel de ces opérations.

Dépenses prévisionnelles	HT	TTC	Recettes prévisionnelles	
Evènementiel canal du Midi		28 200		
Organisation sportive du Canalathlon	17 000	20 400	Région FRI + Départements : Canalathlon	6 631
Animations culturelles et ludiques	4 000	4 800		
Animation et opération éco responsable / Plan climat	2 500	3 000	ADEME	3 000
Traduction et Edition brochure canal du Midi (version anglaise)	1 160	1 392		
Nouveau format de l'exposition "canal du Midi, ligne de vies"	1 800	2 160	LEADER : 60% des dépenses éligibles	28 891
Ingénierie actions coopé	15 400	15 400	PETR : 20% mini	9 630
Frais de déplacement	1 000	1 000		
Opération "Gestion des déchets le long du canal du Midi" : phase 1				
Total dépenses	42 860	48 152	Total recettes	48 152

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) – **APPROUVE** le programme d'actions prévisionnelles 2018 présenté par la commission tourisme
- 2°) – **APPROUVE** le plan de financement indicatif de ce programme d'actions
- 3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les aides auprès des cofinanceurs identifiés et à procéder à toute formalité et à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 11 décembre 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr